

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Agnès ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 26 janvier 2024

Nombre de Conseillers

En exercice :	19
Présents :	16
Absente excusée :	1
Absents :	2

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, CANTE, CANTIN, DUPONT, DURAND, FONMARTY, GRANEREAU, GUÉ, LAGUILLON, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, SPERANZINI, UGOLINI.

Absente excusée : MM. CURELY.

- Mme CURELY a donné pouvoir à Mme ALFONSO-CHARIOL

Absents non excusés : MM. ALLAIRE, BUTON.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2024.01.06

Objet : Eclairage public - SDEEG

Madame la Maire propose à l'assemblée d'inscrire la commune dans le projet de rénovation du parc de l'éclairage public. Suite à l'audit diligenté par le SDEEG un devis d'un montant de 353 895,00 € HT et de 24 772,65 € de maîtrise d'œuvre a été proposé.

Le syndicat nous accompagnera dans les démarches de demandes de subventions (fonds vert, etc)

Après délibération et à l'unanimité le Conseil Municipal autorise Madame la maire à entamer les démarches et l'autorise à présenter les demandes de subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le 20 mars 2024,

Agnès ALFONSO-CHARIOL
Maire de Sainte-Terre